

# Bécozyme® Roche

## Vitamines du groupe B

### Composition

Principes actifs: principales vitamines du groupe B, sous forme pure et en quantités judicieusement équilibrées.

	Par 5 ml de sirop	Par dragée «Forte»	Par ampoule (2 ml)
Vitamine B <sub>1</sub>	5 mg	15 mg	10 mg
Vitamine B <sub>2</sub>	2 mg	15 mg	4 mg
Vitamine B <sub>6</sub>	2 mg	10 mg	4 mg
Vitamine B <sub>12</sub>	-	10 µg	8 µg
Biotine	-	0,15 mg	0,5 mg
Pantothénate de calcium	-	25 mg	-
Dexpanthérol	3 mg	-	6 mg
Nicotinamide	20 mg	50 mg	40 mg
Teneur en glucides	4,02 g (69,1 kJ)	270 mg (4,6 kJ)	

### Propriétés, effets

Les vitamines du groupe B contenues dans le Bécozyme représentent des éléments constitutifs de systèmes enzymatiques et catalysent nombre de réactions du métabolisme glucidique, lipidique et protidique. Chaque composant a une importance biologique spécifique.

Une carence en vitamines du groupe B provoque un déficit en coenzymes entraînant des troubles au niveau de différentes réactions métaboliques.

### Indications

Prophylaxie et traitement des maladies dues à une hypovitaminose B, telles que béribéri, ariboflavinoise, glossite, chéilité hypovitaminique, perlèche et pel-lagre.

Prophylaxie des hypovitaminoses dues à l'administration d'antagonistes des vitamines (anti-infectieux, cytostatiques, antiépileptiques), à un régime restrictif ou encore à de l'anorexie (au cours d'affections fébriles, par exemple).

Troubles de l'absorption au cours de la sprue, de la maladie cœliaque et de la diarrhée, ainsi qu'après une chimiothérapie prolongée (convalescence).

Besoins accrus pendant la grossesse et l'allaitement.

Comme adjuvant, au cours des affections hépatiques, des névralgies, des névrites et des polynévrites; traitement des séquelles de l'alcoolisme chronique (cardiomyopathie, par exemple) et de stomatites imputables à un déficit vitaminique.

### Posologie

Administration prophylactique

Enfants d'âge scolaire: 7,5 ml de sirop par jour.

Adultes et adolescents: 15 ml de sirop ou 1 dragée «Forte» par jour.

## Administration thérapeutique

Posologie selon l'intensité des symptômes de carence.  
Enfants d'âge scolaire: 7,5 ml de sirop deux ou trois fois par jour.

Adultes et adolescents: 15 ml de sirop ou 1 dragée «Forte» deux ou trois fois par jour.

En cas de troubles marqués de l'absorption, pour l'instauration du traitement ou en cas d'alimentation parentérale, administrer chaque jour 1-2 ampoules (chez l'enfant, en fonction du poids corporel) par voie i.m. ou par voie i.v. dans le cadre d'une perfusion. Poursuivre, si possible, le traitement par voie orale.

Avaler les dragées «Forte» sans les croquer, avec du liquide. Sirop peut être pris sans être dilué, mais il est préférable de le diluer dans un liquide (jus de fruits) ou dans des aliments fluides.

*Etant donné le risque de survenue de réactions anaphylactoïdes, il convient que l'administration intraveineuse ait lieu exclusivement en milieu hospitalier, sous forme de perfusion.* Les perfusions doivent être administrées à l'abri de la lumière; il ne doit pas s'écouler plus de quatre heures entre la préparation et la fin de la perfusion.

## Limitations d'emploi

En cas d'hypersensibilité connue à l'un ou plusieurs des composants (voir Composition), le produit ne doit pas être utilisé.

## Effets indésirables

L'injection i.v. répétée ou éventuellement i.m. de médicaments contenant de la vitamine B<sub>1</sub> peut provoquer, dans de rares cas et chez des malades prédisposés, l'apparition d'un choc anaphylactoïde nécessitant la mise en œuvre de mesures adaptées, par exemple glucocorticoïdes ou antihistaminiques. C'est pourquoi il faut préférer la voie orale lorsqu'elle est possible.

### Remarques particulières

La coloration jaune de l'urine après administration de Bécozyme est due à la vitamine B<sub>2</sub> (riboflavine).

## Conservation

Le médicament ne peut être utilisé que jusqu'à la date indiquée sur le récipient par EXP.

## Présentation

Sirop	100 ml
Dragées «Forte»	20, 100
Ampoules de 2 ml	5

Médicament: tenir hors de portée des enfants

**Roche**

Fabriqué en Suisse par

**F. Hoffmann-La Roche SA, Bâle**